

REMISE, PAR MONSIEUR
PIERRE MAUROY
DE LA GRANDE MEDAILLE D'OR
DE LA VILLE DE LILLE
A MONSIEUR LE PREFET
ALAIN OHREL
SALONS DE LA PREFECTURE
VENDREDI 28 MAI 1999

Monsieur Alain OHREL, Préfet de la
Région Nord-Pas de Calais, Préfet du
Nord,

Madame Isabelle OHREL,

Madame Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité
Madame Michelle DEMESSINE
Secrétaire d'Etat au
Tourisme,

Monsieur Michel DELEBARRE, Président
du Conseil Régional du Nord-Pas de
Calais, excusé représenté par M.

Bernard FRIMAT

Monsieur Bernard DEROSIER, Député du
Nord, Président du Conseil Général du
Nord,

Monsieur Roland HUGUET, Président du
Conseil Général du Pas de Calais,

L'association M. le Préfet
du Pas de Calais
M. PHILIZOT, Secrétaire Général
de la Préfecture.
Messieurs les Sous-préfets

Donneur le Préfet délégué pour la
réception, donneur André Jullé

Mesdames et Messieurs les
Parlementaires,

Monseigneur DEFOIS, évêque de Lille

Mesdames et Messieurs les Elus
Régionaux, Départementaux et Locaux,

Messieurs et Mesdames représentant les autorités civiles, militaires, ecclésiastiques,

~~Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais,~~

~~Monsieur PHILIZOT, Secrétaire Général de
la Préfecture,~~

~~Messieurs les sous-préfets,~~

Mesdames et Messieurs les Directrices et
les Directeurs des Services Extérieurs de
l'Etat,

Mesdames et Messieurs,

Au nom de l'ensemble des Elus du
Nord-Pas de Calais, je veux vous saluer
ce soir amicalement et chaleureusement,
Monsieur le Préfet, ainsi que Madame
Ohrel, à laquelle je présente mes
respectueux hommages. *J'espère que
cela sera un réconfort pour la
qualité de nos relations*

La présence de nombreux élus, dont je suis aujourd'hui le porte-parole, témoigne des relations confiantes et constructives que vous avez établies et développées pendant quatre ans, au nom de l'Etat, avec les collectivités locales *et municipales*

La mission du plus haut représentant de l'Etat dans une région est toujours un équilibre délicat: il doit en effet affirmer et incarner la République, sa permanence et son unité, mais dans l'esprit de la Décentralisation, et dans le respect de l'autonomie des collectivités locales.

Votre mission préfectorale a en outre été marquée, de 1995 à 1999, par de nombreuses élections, qui vous ont imposé un devoir de réserve républicain, que vous allez d'ailleurs bientôt retrouver avec le prochain scrutin européen.

Ces élections ont débouché sur des changements politiques nationaux et régionaux, et vous ont conduit à travailler avec de nouveaux interlocuteurs.

Je pense plus particulièrement aux parlementaires nouvellement élus en 1997, et aux exécutifs du Conseil Régional et des Conseils Généraux.

Michel Delbecq
Bernard Duroy
Antoine Hugot

Vous avez su non seulement veiller à ces équilibres, Monsieur le Préfet, mais plus encore, vous avez été constamment un interlocuteur cordial et attentif, que nous regretterons.

Le Nord-Pas de Calais ne vous était d'ailleurs pas inconnu, lorsque vous y avez été nommé en 1995.

Vous y étiez effectivement venu au début des années 50, pour y faire vos études de Droit et de Lettres, et vous avez donc pu constater, en revenant à Lille quarante ans plus tard, que bien des choses avaient changé.

Je n'oublie pas non plus que votre carrière préfectorale, par nature mobile et évolutive, vous avait conduit à Amiens de 1986 à 1989, où vous aviez occupé les fonctions de préfet de la Région Picardie, préfet de la Somme.

Notre Région, que vous quitterez dans quelques jours pour rejoindre le Conseil d'Etat, où vous venez d'être nommé en Conseil des ministres, a connu depuis quatre ans de fortes transformations, auxquelles votre action a contribué.

*J'espère d'ailleurs que vous
remercier nos élus, pour cette
forte présence multilatérale des pouvoirs*

*Leucurus
et l'indochine*
DM

Vos deux prédécesseurs immédiats, Jean-Claude Auroousseau et Mahdi Hacène, avaient été les préfets de la mutation ~~achevée~~, au cours de la première moitié des années 90. Vous avez été le préfet de l'envol, de l'ouverture de notre région aux horizons européens et même internationaux.

L'achèvement du Tunnel sous la Manche, l'arrivée du TGV-Nord, la disparition de la frontière entre la France et la Belgique, le développement économique et social des bassins régionaux, et la recherche de nouveaux équilibres entre les différents pôles du Nord-Pas de Calais, ont caractérisé cette décennie. Le nouveau Contrat de Plan Etat-Région en est la traduction.

*l'un d'arriver à nous
à nous
pour aller à l'avant*

La candidature de Lille à l'organisation des Jeux Olympiques de 2004, qui était celle de toute une région, a constitué un tremplin exceptionnel, car elle a donné au Nord-Pas de Calais une image internationale.

L'implantation de Toyota dans le Valenciennois, l'ouverture d'Euralille, les programmes de requalification urbaine engagés dans plusieurs villes de notre région, ~~et particulièrement dans la métropole lilloise~~, ont montré également cette énergie et ce dynamisme qui surprennent.

Il y a quelques jours, le Nord était particulièrement à l'honneur, au palmarès du Festival de Cannes. Depuis plusieurs mois, d'autres films ont parlé du Nord, comme on ne l'avait jamais fait auparavant.

*sur état des lieux
l'aspect a fait
entière authenticité du Nord
un vent*

Ces images soulèvent quelquefois des polémiques; certains les jugent même négatives ou restrictives. Pour ma part, je crois qu'elles délivrent le message d'une région qui construit progressivement, difficilement dans certains de ses territoires, un monde nouveau, une société multiple et ouverte, qui sera, n'en doutons pas, celle des prochaines décennies.

Je sais, Monsieur le Préfet, que ce regard ne vous est pas indifférent, car nous connaissons votre goût pour les arts et pour la culture en général. Vous partagez cette inclination avec votre épouse, d'ailleurs apparentée au peintre Pierre Dunoyer de Segonzac, dont nous pouvons admirer les oeuvres au Palais des Beaux-Arts de Lille.

La transformation du Palais des Beaux-Arts de Lille en un grand musée européen, a justement été l'un des nombreux dossiers que nous avons eu l'occasion d'évoquer ensemble, au cours de ces quatre années de dialogue cordial et fructueux.

Votre soutien nous a été précieux dans le cadre de la rénovation de l'Opéra de Lille, actuellement en cours, notamment pour l'obtention de fonds européens.

leur-j'espère en ces jours

Reynold Mace

li'annuler d'ailleurs de la même façon

si vous ai au 9 encore

Wood

Les Châles

font

la littoral

Votre appui, et l'action des services préfectoraux, se sont encore manifestés en plusieurs circonstances. Je pense particulièrement à la poursuite de l'aménagement d'Euralille, qui a bénéficié de fonds du FEDER, à la zone franche de Lille, et au programme d'emplois de service et d'emplois-jeunes de la Ville de Lille, initiés par Martine Aubry, d'abord en sa qualité de Premier Adjoint au Maire de Lille, puis de ministre de l'Emploi et de la Solidarité.

Je peux encore citer la Charte d'objectifs communautaire pour le développement de la métropole lilloise, le programme Ville renouvelée, le Grand Projet Urbain, les grands chantiers tels que le boulevard périphérique, mis en oeuvre par les services de la DDE.

Vous avez également suivi la mise en place du SDAU, et l'évolution des travaux de la Conférence Permanente

la communauté urbaine

Intertransfrontalière, la COPIT, qui a pour ambition de tisser des liens fonctionnels étroits entre les intercommunales françaises et belges.

Nous avons eu aussi quelques dossiers plus complexes, comme celui du stationnement des gens du voyage, pour lequel la Communauté Urbaine de Lille a déjà fait beaucoup, mais qui n'est pas encore entièrement réglé, car nous attendons de nouvelles dispositions législatives.

J'évoquerai aussi le difficile dossier des sans-papiers, qui a été très long à résoudre, dans un contexte délicat.

Vous êtes intervenu personnellement, Monsieur le Préfet, afin d'obtenir la régularisation immédiate de 21 personnes, qui observaient une grève de la faim au péril de leur vie.

Votre sucesseur, Monsieur Rémy Pautrat, sera maintenant notre interlocuteur, pour le suivi social de ces personnes, *ce* que nous souhaitons fortement.

Je rappellerai enfin la coopération exemplaire engagée entre les services de l'Etat et les collectivités, dans un souci d'efficacité et de complémentarité, avec la signature des Contrats Locaux de Sécurité *dans plusieurs villes* de la Région, ~~notamment à Lille~~, et pour les transports en commun de la métropole lilloise.

Ce dernier exemple est à mes yeux tout à fait significatif du nouveau rôle du corps préfectoral, auquel je veux rendre publiquement hommage aujourd'hui.

Chacun de nous a naturellement à l'esprit certains événements récents. Depuis un peu plus d'un an, la fonction préfectorale a en effet été éprouvée, au premier chef par la tragédie de l'assassinat du préfet Claude Erignac.

Le dénouement qui vient de se produire est donc un événement très important, au delà, bien sûr, de l'arrestation des assassins du préfet Erignac.

Je l'ai dit en débutant mon intervention: le préfet incarne la permanence de la République, l'unité de nos institutions.

Ce rôle ne peut être remis en cause, et il doit d'autant plus être affirmé dans un contexte de Décentralisation.

(=)

*et la République
est chez
parfait
H. 20 d. Calas
C. 20
à Paris*

13 1/2

- Nadarere

honori les mari
de la République de
notre présence d'aujourd'hui
surtout) Chalev'vace -

- Nous veni

honneur de développer et
de contact nous

avec apprécier l'importance
les finalités de relations fait de
la coopération internationale
des personnes et de la vie sociale et
le développement et la substitution
des principes de l'Etat pour l'homme
et l'individu pour l'homme
les principes de l'Etat pour l'homme
et l'individu pour l'homme
les principes de l'Etat pour l'homme
et l'individu pour l'homme

Les Lois décidées par mon
Gouvernement en 1982, sous ^{la conduite} l'autorité de
Gaston Defferre, avaient en effet
l'ambition d'établir un équilibre entre la
nécessaire autonomie des collectivités
locales, et le respect des institutions
républicaines, sur tout le territoire
national.

Vous aurez maintenant, Monsieur
le Préfet, la tâche éminente de veiller à
cet équilibre, dans vos nouvelles
fonctions de Conseiller d'Etat.

Et je forme le vœu que la Grande
Médaille d'Or de la Ville de Lille, que je
vous remets maintenant, confère au
Nord-Pas de Calais et à sa capitale
régionale, une place privilégiée dans votre
cœur, lorsque vous serez à Paris, place
du Palais-Royal, au sein de cette autre
grande institution, ~~créée, comme l'a été le~~
~~corps préfectoral, par Napoléon~~
~~Bonaparte.~~

Au revoir, Monsieur le Préfet. Au
revoir, Madame.

VGN
29 MAI 1999

Officiel

Avant son départ, le Préfet de Région reçoit **Les adieux de M. Ohrel**

Elus, responsables de structures officielles, représentants des différents corps constitués, hommes politiques, ministres (Mme Aubry et Mme Demessine)... quelque six-cents personnes étaient reçues hier en fin d'après-midi à la Préfecture du Nord par le Préfet de région, M. Alain Ohrel, qui quittera la région dès le 14 juin prochain pour assumer ses nouvelles fonctions au Conseil d'Etat.

Ce fut l'occasion pour le sénateur-maire de Lille, Pierre Mauroy, de rendre hommage à celui qui fut, pendant quatre ans, le représentant de l'Etat et qu'il salua « amicalement et chaleureusement ». « Vous avez

constamment été un interlocuteur cordial et très attentif », dit notamment Pierre Mauroy à M. Ohrel avant de lui remettre la médaille d'or de la ville de Lille.

De son côté, M. Ohrel mit l'accent sur le courant d'amitié « propre à favoriser la compréhension mutuelle » rencontré dans la région qu'il retrouvait une bonne trentaine d'années après y avoir fait ses études supérieures. Et si M. Ohrel insiste sur la notion de « densité » caractéristique du Nord-Pas-de-Calais, il évoque non seulement l'importance quantitative de la population, mais aussi « la densité de l'humanité » qu'il y a trouvée.



Dans les salons de la Préfecture, accompagné de son épouse, M. Ohrel a reçu tous ceux avec lesquels il avait, à un titre ou un autre, établi des relations.

Photo J.-Ph. ROUSSEILLE